

**Petite enfance.** Dans une zone où l'activité économique industrielle est soutenue, ce service était très attendu.

# La Maison de l'enfance a été inaugurée

**D**evant MM. Turpin sous-préfet du Lot, Hillau président de la CAF, Jocelin Snoeck de la DDJeunesse et Sport, le sénateur Boyer, le député maire Jean Launay, Francis Malle mouche et Marie Jo Bouysset président et vice présidente de la Communauté de communes du canton de Bretenoux et de tous les élus du Conseil général, du Conseil régional et des communes du canton, Albert Salle maire de Biars a procédé à l'inauguration de la Maison de l'enfance.

« Nous avons la chance de vivre dans un canton où l'activité économique industrielle est conséquente et dynamique puisqu'elle génère à elle seule plus de 1200 emplois sur la seule zone communautaire de Biars/Gagnac.



Devant l'ancien château d'eau, Mr Turpin coupe le cordon : la maison de l'enfance est née!

## RÉPONDRE À L'ATTENTE

Cette activité appelle des besoins et services de plus en plus conséquents, il est de notre responsabilité, collectivités locales et territoriales d'accompagner ce développement et de permettre à la population de vivre dans les meilleures conditions... Aujourd'hui l'inauguration de la maison de l'enfance est l'exemple même de la réponse à l'attente et au besoin réel d'un service indispensable, celui de l'accueil de la petite enfance. ».

Le président Hillau a tenu à pré-

ciser « qu'aucun département n'a la même couverture du territoire ni les mêmes équipements et le département du Lot, avec notre organisme, a permis de développer des équipements et des actions qui couvrent de manière cohérente le territoire.

## L'INTERCOMMUNALITÉ PRISE COMME EXEMPLE

La communauté de communes Cère et Dordogne en est un très bon exemple et avec ses 16 communes a pris en 2002 la compétence « petite enfance adoles-

cence jeunesse » et permet d'appréhender un croissance forte des besoins de 1999 à 2005 (20 à 30 enfants de - 6ans en plus par an). Le relais assistantes maternelles a vu le jour en janvier 2007, depuis le 1er juillet le pôle enfance a dans ses murs l'accueil de loisirs sans hébergement; deux crèches de 16 places à Gagnac et à Puybrun gérés par l'association Jo-Anna. Les travaux de la nouvelle crèche de Puybrun, financée par l'AEI, ont commencé; le jardin d'enfants de Prudhomat accueille 16 enfants de 2 ans. Un

travail de concertation entre la Caf du Lot et celle de Corrèze, mais aussi entre les élus de la commune de Beaulieu sur Dordogne et de la CC a débouché sur un outil commun et les assistantes maternelles ont bénéficié du relais assistante maternelle de la CAF de la Corrèze. »

Ce fut ensuite l'inauguration officielle, concrétisée par le coup de ciseau de monsieur le sous-préfet Turpin, dans le ruban tricolore, sous les applaudissements de l'assistance et des nombreux élus.